

30, place des géants 38100- Grenoble

Mail : paul\_barnouin86@hotmail.com

TEL du Président, Paul Barnouin : 04 76 33 38 59

Copie à

Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme

Christophe Romero, directeur projets urbains Grenoble

Monsieur Bejajji, adjoint urbanisme Eybens

Y. Letrône, direction aménagement et urbanisme Eybens

Madame Garnier, Vice-présidente Métro chargée de l'habitat

Eric Ruiz, responsable renouvellement urbain Métro

Vanessa Roux-Latour Metro

*Lettre ouverte à*

Madame le Maire d'Eybens

Monsieur le Maire de Grenoble

Monsieur le Président de la Métro

Madame, Messieurs,

De nombreux habitants regroupés dans l'Union de Quartier Baladins–Géants ont entamé depuis quelques mois une réflexion sur le devenir de l'ancien collège des Saules dont l'abandon est prévu en novembre 2016 et, plus globalement, sur les aménagements possible dans son environnement.

- Dès décembre 2015, nous vous avons fait part de l'inquiétude des habitants de voir les bâtiments squattés ou vandalisés s'ils n'étaient pas immédiatement réutilisés ou détruits. Nous vous avons indiqué quelques premières pistes de réutilisation envisagées qui nécessitent bien entendu une réflexion plus approfondie.

- En février nous avons sollicité une rencontre avec les techniciens en charge de ce dossier dans les collectivités concernées dans le but d'obtenir des informations et de faire part de nos réflexions.

Nous vous remercions d'avoir pris acte de nos interrogations et de votre engagement à nous communiquer l'état des réflexions de vos collectivités lorsqu'elles seraient plus avancées.

-Cependant **nous demandons dès à présent à être associés à la construction de ces projets** qui impactent notre quotidien et notre avenir. C'est la raison pour laquelle, pour contribuer à temps et de façon réaliste aux réflexions sur le devenir de l'ancien collège et pour formuler des propositions crédibles, les habitants souhaitent disposer d'informations objectives qui leur manquent encore aujourd'hui, malgré les multiples démarches de l'Union de Quartier pour les obtenir.

Nous vous demandons donc de bien vouloir mettre à disposition de l'Union de Quartier :

- Le plan du collège (bâtiment et terrain)
- Le « document technique amiante » qui le concerne, et qui doit être légalement accessible aux usagers
- le dernier rapport de la commission de sécurité et tout document qui vous paraît utile à la connaissance des lieux.

Comptant sur votre volonté d'associer les habitants aux décisions d'aménagement de leurs territoires et sur votre souci de transparence en ce qui concerne les documents d'intérêt public, nous vous remercions vivement.

Paul BARNOUIN

